

Economie / Trop d'entreprises se disent prêtes à quitter Bruxelles

Cherche remèdes aux délocalisations

Délocalisations. Néologisme à la mode. Le gouvernement régional en minimise la portée. Par contre, le secteur privé tire la sonnette d'alarme. Au séminaire de Hemptinne, qui réunit les acteurs économiques et immobiliers bruxellois, on a fait le point, ce mercredi.

Certains se réjouissent d'une lente disparition des bureaux et des entreprises de Bruxelles. Un peu court. Ils génèrent de l'emploi et des richesses (fiscales) qui financent la Région et les communes... Les délocalisations risquent de mettre à mal l'équilibre financier bruxellois. Sont dans le collimateur des entreprises les taxes locales et régionales qui en-

gendre un différentiel de 20 à 30 euros le mètre carré de bureau en faveur de la périphérie par rapport à Bruxelles. Soit un rabais de 10 à 15 % sur le prix global de location. De quoi inciter les entreprises à partir. Une récente étude du courtier CBRE montre que les délocalisations se confirment et que le taux de vacance des bureaux augmente. Le centre de Bruxelles se vide du secteur privé. Une tendance lourde. L'exode des compagnies (HP), depuis 2000, varie de 20.000 m² à 50.000 m² par an, soit une perte nette de 200 à 500 emplois par an. À ces chiffres, le gouvernement régional oppose les entreprises qui s'installent à Bruxel-

les. Et d'affirmer que le mouvement global est bien moins négatif qu'on ne le dit.

L'arrêt des taxes

Le représentant du ministre de l'Économie Benoît Cerexhe a annoncé un coup d'arrêt total à l'envolée des taxes communales et régionales des années 1990. Il promet pour bientôt la suppression de la taxe sur les ordinateurs. Sont inscrits au budget régional 10 millions d'euros en 2006 qui seront versés dans le fonds de compensation (les pertes fiscales des communes seront ainsi compensées). Et de rappeler le travail de l'ABE (Agence bruxelloise de l'entreprise) qui,

en amont, tente de déceler les entreprises susceptibles de quitter Bruxelles... et de les convaincre d'y rester.

Les taxes n'expliquent pas seules les délocalisations. CBRE cite la mobilité qui décourage les entreprises. Pour rappel, sur les 650.000 emplois bruxellois, plus de la moitié est occupée par des navetteurs. Les réponses du gouvernement régional (RER, tunnel Schuman-Josaphat, le diabololo, la meilleure desserte des transports en commun) sont jugées de façon positive par les entreprises. Avec un gros bémol : Pierre Thonon (Union des entreprises de Bruxelles) déplore la circulaire Draps qui limite les parkings à

une unité pour 200 m². « Absurde, dit-il, si les transports en commun ne résolvent pas les problèmes de mobilité, ce qui est le cas actuellement. Une situation très pénalisante pour les entreprises qui amplifie les délocalisations ». Alain Devos (Fortis Real Estate) confirme les difficultés du secteur immobilier bureau à Bruxelles. Et de souligner la nécessité de rétablir un climat serein. Allusion à la période « anti-bureaux » qui a plombé le secteur pendant les années 1980. Enfin, chez Cofinimmo, on rappelle que les vrais concurrents de Bruxelles ne sont pas les communes de la périphérie mais Lille, Lyon ou Genève... ■ FRANÇOIS ROBERT